

Programme de formation

Préparer sa certification qualité pour les OPAC selon le référentiel RNCQ

DUREE

2 jours (14h) Découpage : 4 demi-journées ou 2 jours selon les besoins

A QUI S'ADRESSE CETTE FORMATION

Profil du stagiaire

- Tout organisme de formation déjà référencé Datadock ou nouvel organisme qui souhaite se préparer à la certification qualité selon le référentiel RNCQ

Prérequis

- Aucun si ce n'est une première expérience de gestion d'un organisme de formation ou être référencé Datadock

Accessibilité

- Salle accessible pour les personnes à mobilité réduite
- Aménagement possible en fonction du type de handicap (nous prévenir avant le début de la session)

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Comprendre les exigences du référentiel et les modalités de l'audit de certification
- Analyser son niveau de conformité aux 32 indicateurs du référentiel et donc aux 7 critères
- Adapter ou développer collectivement les outils ajustés à son organisation et permettant la traçabilité
- Préparer son argumentaire et ses documents « preuve » pour la visite de l'auditeur

CADRE REGLEMENTAIRE

- La loi « Pour la liberté de choisir son avenir professionnel », du 5 septembre 2018 (JO du 06/09/2018)
- Décret no 2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle (JO du 08/06/2019)
- Décret no 2019-565 du 6 juin 2019 relatif au référentiel national sur la qualité des actions concourant au développement des compétences (JO du 08/06/2019)
- Arrêté du 6 juin 2019 relatif aux modalités d'audit associées au référentiel national mentionné à l'article D. 6316-1-1 du code du travail (JO du 08/06/2019)

PROGRESSION PEDAGOGIQUE

Introduction : loi « Avenir professionnel » et contexte du développement de la qualité au sein des organismes de formation

1. Présentation du Répertoire national de certification qualité (RNCQ) et des modalités de l'audit
 - 1.1. Qu'est-ce que le RNCQ ?
 - 1.2. Quelles différences par rapport à Datadock ?
 - 1.3. Comment va se passer l'audit de certification ?
 - 1.4. Comment va se faire la transition vers la certification ?

2. Système qualité d'un OPAC
 - 2.1. Définitions de termes clefs en qualité
 - 2.2. Principe d'amélioration continue : la Roue de Deming
 - 2.3. Approche processus
 - 2.4. Déroulé d'une formation et documents associés
 - 2.5. Documents obligatoires, selon le code du travail et contenu
3. Passage en revue des 32 indicateurs et mise en œuvre de la conformité
Passage en revue de chaque indicateur avec explications sur les attendus et les preuves possibles :
 - 3.1. Critère 1 : Information des publics
 - 3.2. Critère 2 : Objectifs et adaptation aux publics
 - 3.3. Critère 3 : Parcours de formation
 - 3.4. Critère 4 : Moyens pédagogiques, techniques et humains
 - 3.5. Critère 5 : Qualification et professionnalisation des intervenants
 - 3.6. Critère 6 : Surveillance de l'environnement socio-économique
 - 3.7. Critère 7 : Démarche d'amélioration continue
4. Tableau de synthèse pour préparer la visite de l'auditeur
 - 4.1. Auto-diagnostic pour préparer l'argumentaire et les documents preuves
 - 4.2. Plan d'actions avant visite de l'auditeur

ORGANISATION

Formateur

Bénédicte VINCENT – Formateur diplômé en ingénierie de la formation (Master IFSE Toulouse Capitole 1) ayant à la fois une expérience de responsable formation et d'auditeur qualité pour le compte de Bureau Veritas Certification sur le référentiel de certification VERISELECT (CNEFOP) et référentiel RNCQ (Marque Qualiopi)

Contact organisme de formation

Bénédicte VINCENT

Tel : 06 81 67 43 89

Mail : benedictte-vincent@wanadoo.fr

Nombre de stagiaires

3 au minimum

6 au maximum pour un échange constructif et efficace entre les participants, tout en obtenant un résultat individuel

Moyens pédagogiques et techniques

- Formation inter-entreprise ou intra pour répondre à un besoin spécifique d'une équipe formation
- Echanges collaboratifs pour présenter les expériences de chacun et partager les outils pertinents
- Mise en pratique pour adapter ou créer ses propres documents et outils
- Utilisation des documents d'entreprise des participants, de modèles existants

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation

- QCM sur l'acquisition des notions essentielles
- Evaluation finale portant sur la réalisation de l'auto-diagnostic de son OPAC et plan d'actions

Sanction finale

- Attestation de fin de formation

Tarif session de formation

- 1 000 € / stagiaire *

* TVA non applicable : Article 293-B du CG